NOTICE DU DESCRIPTIF TECHNIQUE / TECHNICAL DESCRIPTION

Préambule

Lors de l'exécution des travaux, des adaptations pourront être apportées à la présente notice descriptive suite à des impératifs techniques ou de fournisseurs tout en respectant la qualité initiale de l'ouvrage.

1. Caractéristiques techniques des constructions –bâtiment A:

Infrastructure

Fouille en pleine masse suivant études BET.
Fondations par radier de béton armé suivant études B.A.

Dallage, Planchers, Murs, façades et ossatures

Radier de béton armé étanche pour le dallage du premier niveau, dalle pleine de béton armé pour les planchers des niveaux supérieurs suivant les études du BET.

Murs et structures en béton armé banché ou béton aggloméré suivant les études du BET. Finition par enduits extérieurs à l'ancienne.

Structure de la façade d'entrée conservée à l'identique. Finition par enduits extérieurs à l'ancienne.

Couverture

Pour les parties en tuiles : Tuiles canal choisies en référence aux tuiles du village pour leur aspect, teinte et détails. corniches, chatières, faîtage double rive.

Pour les parties toiture terrasse : Toiture-terrasse dalle armée protégée par un complexe d'étanchéité isolant.

Charpente:

Pannes de bois massives en sapin de pays traité fongicide/insecticide dans la masse.
Isolation thermique renforcée

2. Logements :

Cloisonnements, isolation des murs, plafond :

Cloisons intérieures type «cloisons sèches» constituées de plaques de plâtre. Traitement acoustique et épaisseur déterminés par les études et les plans du BET. Plaques de plâtre hydrofuge et étanchéité en pieds de cloisons dans les pièces d'eau.

Isolation des murs extérieurs par panneaux de polystyrène expansé de 80 mm et 10 mm de plâtre.

Plafonds béton ou plâtre du 1er au 3ème étages.

Revêtements scellés des sols et murs :

Sur les sols de toutes les pièces, carrelage grès cérame grand format de premier choix avec plinthe assortie ou bois.
Sur les murs des salles d'eau et des salles de bains, faïences et peinture minérale selon projet décoratif.

Menuiseries Extérieures :

Portes d'entrée des appartements en bois plein peintes.
Fenêtres et portes-fenêtres peintes dans le style régional, en aluminium ou bois selon les localisations ; épaisseur de 46 mm suivant les normes NF et AEV en vigueur ; vitrage isolant 4.16,4. *label CERKAL.*

Menuiseries Intérieures:

Portes de distribution intérieure en bois à panneau peint avec quincaillerie de premier choix.

Portes des placards à panneaux finition suivant projet décoratif.

Peinture des murs et plafonds:

2 couches de peinture acrylique mate ou satinée sur murs et plafonds.
Murs du séjour : peinture aspect acrylique mate ou minérale suivant projet décoratif.

Électricité, Télédistribution :

Installation électrique avec tableau individuel conforme à la NF C15 100.

Puissance installée en monophasé de 9 KVA - 230 V.
Tableau général équipé de disjoncteurs différentiels 30mA, haute sensibilité. Remise de l'attestation CONSUEL de conformité aux normes en vigueur.

Distribution des équipements électriques sous gaines encastrées. Répartition des appareillages muraux selon les dernières normes. Alimentation du cumulus, cuisine,
Points lumineux en plafond et appliques murales suivant projet décoratif.
Téléphone: TRI (raccordement France TELECOM) conjoncteur PTT de type RJ45 dans le séjour et une chambre.
Télévision: Réception collective par antenne parabolique. Installation de prises TV dans le séjour et dans la chambre principale.

Ventilation des appartements :

Entrées d'air dans les pièces sèches.
Extraction d'air par ventilation mécanique contrôlée dans les toilettes et les salles d'eau.

Chauffage et rafraîchissement :

Le chauffage électrique très performant à haut rendement, climatisation des séjours

Plomberie, sanitaires :

Branchement avec compteur individuel sur le réseau général extérieur. Alimentations eau froide et eau chaude des appareils en tube polyéthylène réticulé. Évacuations encastrées des eaux usées en PVC.
Appareils sanitaires en porcelaine vitrifiée de première qualité certifiée NF, marque JACOB DELAFON ou de qualité similaire. Cuvette WC avec mécanisme silencieux à économiseur d'eau et abattant double.
Evier et égouttoir posés sur meuble.
Baignoire en résine acrylique 170x70.
Robinetteries avec mitigeur mono commande équipées de cartouches céramique, chromées, thermostatiques pour les douches et baignoires.

Production d'eau chaude :

Chauffe eau électrique de 200 l minimum à performance énergétique.

Terrasses accessibles, balcons :

Les terrasses et balcons seront revêtus de carrelage ou bois suivant localisation et projet architectural.

3. <u>Parties communes extérieures aux logements</u> :

Hall, Cage d'escalier, circulations :

Dans le Hall et les parties communes, carrelage grès cérame grand format de premier choix avec plinthe assortie.
Revêtement mural peinture acrylique mate ou satinée luminaire suivant projet d'éclairage global

Ascenseur :

Ascenseur de confort facilitant l'accessibilité des étages aux personnes à mobilité réduite.
Ascenseur de la gamme OTIS ou similaire, électrique, équipé de régulateur de vitesse silencieux et souple.
Système de contrôle par un équipement de télésurveillance en liaison permanente avec une ligne téléphonique d'urgence.

Stationnements :

Voirie de roulement en stabilisé éclairage du parc suivant projet éclairement général pour mise en valeur du lieu.